

PCOMITE DE SUIVI DE L'ACCORD REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE  
DE PAIX ET DE RECONCILIATION Unité – Dignité - Travail  
BANGASSOU

\*\*\*\*\*

\*\*\*\*\*

**SYNTHESE DES RENCONTRES ORGANISEES PAR LE COMITE DE  
SUIVI DE L'ACCORD DE PAIX ET DE RECONCILIATION**

Dans le cadre de ses activités de mise en application des points des recommandations du **09 Avril** et du **05 Juin 2018** pour le retour de la paix, la cohésion sociale, le vivre ensemble et le relèvement socio-économique de la ville de Bangassou voire la préfecture du Mbomou ;

Le comité de suivi avait organisé une série de rencontre entre les différentes couches sociales du 3è arrondissement et celles du site du petit séminaire du **22 au 28 Novembre 2018**.

L'objectif spécifique de ces rencontres était de demander l'avis de tout un chacun sur la question de retour des déplacés soit du site des déplacés du petit séminaire à Tokoyo soit le retour de certains déplacés autour dudit site ainsi que le réfugiés centrafricains de Nduh qui doivent eux aussi retourner à l'intérieur de la ville de Bangassou.

De toutes les interventions depuis les sages, en passant par les femmes, les jeunes, les ex-autodéfenses, les notables et les pasteurs du 3è arrondissement pour aboutir enfin aux opérateurs économiques, le principe de retour des déplacés surtout du petit séminaire est accepté par tous et il conviendrait de recommander au gouvernement centrafricain ainsi qu'aux partenaires en l'occurrence la MINUSCA et l'Organisation Internationale des Migrations (OIM), pour la mise en place des mesures d'accompagnement de retour pacifique et apaisé des déplacés dans leurs quartiers d'origines du 3è arrondissement TOKOYO.

Entre temps, le comité de suivi devrait fixer un jour où tous les déplacés, les autorités, la MINUSCA, les partenaires avec la population autochtone du 3è arrondissement de se retrouver afin de procéder au nettoyage les propriétés des déplacés à Tokoyo. Les participants avaient en outre souhaité une large sensibilisation dans les deux communautés au changement de langage et de comportement pouvant occasionner à créer des foyers de tension. Ils avaient en plus demandé au gouvernement et à la MINUSCA la réouverture du corridor Bangassou – Bambari, si jusqu'à la fin du mois de **Décembre 2018** rien n'est fait la population prendra sa responsabilité pour assurer son propre destin.

Par ailleurs, le comité de suivi exhorte les autorités politico administratives, les autorités judiciaires, les forces de défenses et de sécurité d'assurer la sécurité des retournés dans leurs quartiers d'origines pour consolider la paix, la cohésion sociale, le vivre ensemble afin de participer au relèvement socio-économique de la ville de Bangassou et de la Préfecture du Mbomou.

La MINUSCA étant un partenaire incontournable dans ce processus de relocalisation des déplacés, il convient que le bureau de la MINUSCA-Bangassou fasse un plaidoyer auprès des partenaires humanitaires de voler au secours immédiat des déplacés en leur fournissant des mesures d'accompagnement nécessaire pour une installation adéquate dans la dignité. Dans les différentes interventions des participants, il a été soulevé la question de la réouverture de la maison d'arrêt qui pourrait contribuer à l'amélioration du climat de méfiance entre les communautés. Et aussi le renforcement de l'effectif des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) pour le maintien de l'ordre dans la ville et éradiquer le phénomène de la délinquance juvénile.

Nous tenons à rappeler ici présent à tous les invités que le comité de suivi n'est pas une institution de l'Etat, il travaille pour un temps limité, il n'as pas un pouvoir de répression, car pour consolider cette paix, la justice doit faire son travail comme il se doit mais ne pas se laisser aller à la diversion, à la passivité et la partialité dans le traitement des délits pour dissuader les déviants de la société dans leurs comportements malveillants qui risqueraient de compromettre la quiétude de la population. Chaque service doit faire son travail pour rassurer la population, car celle-ci se plaint du comportement de certains responsables qui cherchent pas à contribuer à renforcer et à consolider les acquis de la paix chèrement retrouvés.

Ainsi donc, l'objectif recherché était atteint, il reste à susciter l'assistance des partenaires et du gouvernement pour une action concrète sur le terrain.

Fait à Bangassou, le 29 Novembre 2018.

Le président du comité de suivi,



**Richard Armand Amos NOUIDEMONA.**

*Le Sous-préfet de Bangassou*